

Chères et chers collègues,

Au bout de la deuxième semaine de la mise en place de l'enseignement à distance, je reviens vers vous pour vous remercier une nouvelle fois très sincèrement de votre investissement. J'espère que chacune et chacun d'entre vous a pu trouver un rythme de travail qui lui convienne et lui permette de faire face, dans sa vie privée et professionnelle, à la situation inédite et exceptionnelle que nous sommes en train de vivre.

Je souhaiterais aborder deux points déjà évoqués précédemment :

1. L'évaluation : elle ne peut avoir qu'une visée formative pour le moment. Toute forme de notation sommative est susceptible de renforcer les inégalités scolaires et sociales, voire le décrochage, alors que nous faisons tous des efforts pour que notre système éducatif diminue ces inégalités. Je pense que dans notre discipline nous pouvons assez facilement proposer des tâches (au sens large du terme) qui font progresser les élèves, sans que leur réalisation ne demande trop de travail ni aux élèves ni à vous. En effet, au bout de 15 jours de confinement, la gestion du temps de travail pour les professeurs et les élèves reste un point de vigilance auquel j'attache la plus grande importance. En aucun cas, une charge de travail trop importante pour les enseignants et les élèves ne se révélerait bénéfique.
2. Les ressources : vous avez maintenant, me semble-t-il, un grand nombre d'outils et de ressources à votre disposition. Je me permets néanmoins de vous indiquer deux sites que l'inspection générale nous a vivement conseillés et que je vous invite, si vous avez le temps, à consulter :
  - A. Le portail langue d'Eduscol a été actualisé :  
<https://eduscol.education.fr/cid150552/continuite-pedagogique-en-langues-vivantes.html>
  - B. L'inspection générale d'allemand a recensé un grand nombre de sites sous différentes rubriques : *s'informer en allemand ; se perfectionner en allemand ; se cultiver en allemand, se divertir et apprendre en allemand ; pour (re)motiver les élèves en allemand ; aider les élèves à exploiter leur téléphone portable en allemand*. Il faut passer par le site de l'académie de Paris (cf. lien ci-dessous) pour y avoir accès :  
[https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2\\_2008998/ressources-pour-enseigner-ressources-generales?cid=p1\\_2008942&portal=p1\\_103939](https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_2008998/ressources-pour-enseigner-ressources-generales?cid=p1_2008942&portal=p1_103939)

Les liens se trouvent également sur notre site pédagogique (<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/portail-de-langues/allemand/>) que Joëlle Dupont-Hennig ([joelle.dupont-hennig@ac-nice.fr](mailto:joelle.dupont-hennig@ac-nice.fr)) continue à actualiser quotidiennement. Je remercie également très chaleureusement à cette occasion les collègues qui lui ont envoyé des documents destinés à être mutualisés. Et j'encourage celles et ceux qui hésiteraient encore à le faire à franchir le pas.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions. Je reviendrai vers vous dès que j'aurai des nouvelles concernant les questions liées à notre travail et que tout le monde se pose.

Prenez-bien soin de vous et de vos proches,

Bon week-end,

Bien cordialement,

Ulf Sahlmann, IA-IPR d'allemand